



COMMUNIQUÉ

Une grande force syndicale au ministère de l'Intérieur

Paris, le 27/09/2022

Le 28 septembre 2022 sera une date qui marquera le paysage syndical au sein du ministère de l'Intérieur : ce jour-là 13 organisations syndicales avec ses 13 secrétaires généraux, représentant tous les corps et métiers, feront le choix de se rassembler et de se défendre, tous ensemble, face aux multiples enjeux et défis sécuritaires.

13 organisations syndicales représentant la majorité des personnels actifs, gardiens et gradés, officiers et commissaires, administratifs, techniques, scientifiques, psychologues, délégués et inspecteurs de la sécurité routière, personnels des groupements aériens de la sécurité civile.

Cette première historique sera annoncée lors d'une assemblée avec deux discours des secrétaires généraux d'Alliance Police Nationale et de l'UNSA Police, Fabien Vanhemelryck et Olivier Varlet.

Les objectifs prioritaires de ce futur bloc syndical :

- 1/ Défendre les régimes de retraite des agents du ministère de l'Intérieur par la reconnaissance de la dangerosité et la pénibilité des métiers.*
- 2/ Mettre en œuvre les engagements du protocole du 2 mars 2022.*
- 3/ Exiger la mise en œuvre d'un observatoire de la réponse pénale qui devra rendre publiques : les peines encourues / les peines prononcées / les peines effectuées.*
- 4/ Prononcer des peines minimales à l'encontre des agresseurs des personnes dépositaires de l'autorité publique.*
- 5/ Négocier une augmentation de l'ISSP à 35% pour les personnels actifs et la mise en place d'une ISS pour les personnels administratifs, techniques et spécialisés exerçant pour les forces de sécurité PN, GN et SGAMI.*

Contact presse :

Frédéric Lagache / Thierry Clair

Les Bureaux Nationaux.